

36 000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 421

DÉCEMBRE 2024

JANVIER 2025

DOSSIER

Et maintenant, place au local !

À LA UNE

Les victoires de l'AMRF en 2024

FENÊTRE SUR

Améliorer le recours aux aides régionales



Édité par l'Association des
maires ruraux de France
(AMRF) // 302 rue Garibaldi
69007 LYON

Fondateurs :

Etienne Furtos, Jean Herbin,
François Paour,
Gérard Pelletier,
Pierre-Yves Collombat,
Andrée Rabilloud

Rédaction :

302, rue Garibaldi
69007 LYON
Tél. 04 37 43 39 80

Directeur de la publication :

Michel Fournier

Directeur de la rédaction :

Cédric Szabo

Rédaction en chef :

Pierre-Marie Georges

Journaliste : Lilou Wattier

Comité de rédaction :

Daniel Barbe, John Billard,
Jean-Paul Carteret,
Dominique Chappuit,
Sébastien Gouttebel,
Michel Gros, Nadine Kersaudy,
Eric Krezel, Fanny Lacroix,
Yvan Lubraneski,
Gilles Noël, Louis Pautrel

Impression :

Imprimerie IPS // Dépôt
légal : 4^e trimestre 2024 //
CPPAP 0626 G 84400 //
ISSN 0245 - 3185

Relation abonnés - Réseau :

Catherine Champeymont
Tél. 04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr

Abonnements :

Adhérents 19 €,
Non-adhérents 37 €,
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : © Ezilda Péliissier

Vous avez une question ?

contactez l'AMRF

☎ 04 37 43 39 80

✉ amrf@amrf.fr

et retrouvez-nous sur

🌐 www.amrf.fr

in @amrf

🐦 @Maires_Ruraux

f @mairesrurauxamrf

Des maires au service des maires

Édito

Avec tous mes vœux...



Tous mes vœux aux futures motions de
censures « chamboule-tout » des fêtes foraines.

Tous mes vœux à tous les parlementaires
ambitieux et irresponsables, celles et ceux qui
ne pensent qu'à leur ego !

Tous mes vœux à tous ceux qui ne rêvent que
de chaos, de désordre et de dissolution à répétition.

Tous mes vœux aux futurs candidats à la présidentielle, déjà dans les
starting-blocks ou déjà en course.

Tous mes vœux à tous ceux qui sont en admiration devant des Poutine, Kim
Jon-un, Xi Jinping et consorts. Ils vous souhaitent la bienvenue... chez eux !

Tous mes vœux à tous ceux qui écorchent la planète et refusent tout acte à
des fins écologiques.

Tous mes vœux à tous ceux pour qui l'argent est le seul pouvoir et la seule
valeur.

Tous mes vœux à tous ceux qui ne parlent que de leurs droits et jamais de
leurs devoirs.

Tous mes vœux aux éternels envieux qui crèvent de jalousie.

Tous mes vœux à tous ceux qui détestent « l'autre ».

Le combat contre la médiocrité n'est pas perdu

Bref, tous mes vœux à celles et ceux qui se reconnaîtront dans
ces quelques lignes et qui en seront scandalisés.

Pour tous les autres, je n'ai que du respect, de la tolérance et
de l'amour.

Je leur dis que le combat contre la médiocrité n'est pas perdu.

Car vous êtes les plus nombreux et vous méritez les meilleures
choses pour ces fêtes de fin d'année.

Par conséquent, tous mes vœux les plus sincères vous accompagnent.

MICHEL FOURNIER

Président de l'AMRF

4

BRÈVES

7

DOSSIER

ET MAINTENANT, PLACE AU LOCAL !

Les Maires ruraux préféreront toujours voir le verre de la France à moitié plein en portant une attention aux innovations qui se multiplient un peu partout sur le territoire.

À travers la présentation des lauréats des prix "Innover à la campagne" 2024 qui récompensent les projets innovants contribuant au développement rural, l'AMRF rappelle son aspiration à plus de proximité et plus de confiance pour reconquérir du pouvoir d'agir.

12

ACTUALITÉS

Finances / un appel à restaurer le dialogue

Mobilité / le déficit des services de transport

Partenariat / alliance avec les buralistes

Transition / faire commun(s) pour faire commune

Statut de l'élu / un ouvrage documente le vécu des maires

16

RÉSEAU

CÔTES-D'ARMOR // Le nouveau président Arnaud Carré

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE // Hommage à Michel Flamen d'Assigny

GARD // Une initiative locale autour de la lecture

DOUBS // Des élus engagés sur le Patrimoine

NIÈVRE // Actions de prévention avec l'Agirc-Arrco

FRANCE // En direct de vos AG

20

FENÊTRE SUR

LES AIDES RÉGIONALES

Deux réseaux d'AMR régionales (Grand-Est et Occitanie) ont saisi leurs exécutifs régionaux respectifs pour améliorer le recours des communes rurales aux aides régionales.

22

À LA UNE

LES VICTOIRES DE L'AMRF EN 2024

36 000 COMMUNES



Délétère

La fin de l'automne est propice à la préparation des semis de céréales qui seront récoltés l'année suivante. Pour les élus, c'est aussi la période de publication des circulaires portant sur la sollicitation de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) qu'ils espèrent pouvoir lire afin de caler le plan de financement de leurs projets l'année suivante.

Mais si on connaissait le débord de la DETR sur les villes au détriment des campagnes, voilà un

nouveau caillou dans la chaussure du maire : le délai de sollicitation de la DETR varie d'une préfecture à l'autre, jusqu'à parfois tendre à l'absurde... L'AMRF a repéré des préfectures (Cantal, Aude, Nièvre, ...) qui réduisaient au minimum le délai de dépôt de dossier DETR, ne laissant qu'à peine un mois pour monter le dossier et faire la démarche. Ce qui interroge quant à la volonté de certains préfets de communiquer la circulaire d'appel à projets...

Un délai contraint dont l'incidence est de réduire le nombre de dépôts, en contradiction avec les discours, y compris celui de l'ancien Premier ministre lors du Congrès des maires le 21 novembre.

Si tous les villages ont un avenir, ils doivent aussi faire preuve de patience ! Et pour mener à bien de tels projets, encore faut-il que les communes disposent des moyens nécessaires - et de ce point de vue, la DETR est un soutien précieux, d'autant qu'en

volume elle est l'une des rares dotations à avoir augmenté ces dernières années.

Mais il est difficile, pour nombre d'édiles, de monter un dossier si vite, d'autant qu'ils ne disposent pas du personnel nécessaire et que leur charge est souvent grande. C'est d'ailleurs le principal facteur de stress du maire selon l'étude Amarok sur la santé des maires présentée par l'AMRF (voir 36 000 n°418).

Délétères, les délais de la DETR le sont donc, çà et là, en ce sens qu'ils impactent la santé des élus et portent le risque que la commune perde un an avant de pouvoir accéder à cet outil clé.

Rien n'impose pourtant aux préfets de mettre les élus à ce point sous pression. Au contraire, d'autres départements adoptent des délais de trois mois bien plus adaptés à la charge de travail de l' élu rural.

Et si on donnait un peu d'air aux élus pour solliciter la DETR ? ●

Le site du mois



Oberhergheim, commune du Haut-Rhin de 1300 habitants (et 1900 hectares), a décidé de confier la gestion de son nouveau site internet communal à Campagnol.fr cet été. Nous avons donc repris les contenus de son ancien site et mis en forme dans le nouveau selon ses besoins et dans le respect de sa charte graphique. En plus d'une page d'accueil claire et pertinente, nous avons mis en valeur, notamment, les hébergements, les associations et les entreprises locales.

À découvrir : <https://oberhergheim.fr>





C'est la part, en 2023, que représentait la DGF dans l'ensemble des recettes de fonctionnement de l'ensemble des communes de moins de 500 habitants.

Ce qui en d'autres termes, signifie qu'elles dépendent à plus de 50% des dotations de l'État pour financer leur budget de fonctionnement, alors qu'en moyenne les dotations de l'État représentent entre 20% et 30% des recettes totales des communes.

Preuve que le débat sur le retour d'une contribution communale et citoyenne, comme le propose l'AMRF, est plus qu'urgente afin de réduire la dépendance des communes aux choix de l'État qui sont, on le sait, ouvertement orientés à réduire les moyens alloués aux collectivités depuis de nombreuses années.

Source : Calcul de l'AMRF à partir des données de l'OFGL.

Ils ou elles ont dit...

On est face à un jeu de dupes dans lequel l'État confie des missions aux collectivités territoriales qu'elles ont des moyens et des chances très inégales d'atteindre

Le géographe
Arnaud Brennetot
dans une note
pour l'ANCT

Innover à la campagne est un pléonasme

La ministre démissionnaire
Françoise Gatel
lors de la remise des prix
« Innover à la campagne »

Le ZAN est un peu pourri car il se base sur des surfaces alors que l'intérêt serait que les fonctions écologiques du sol soient préservées

Marc-André Selosse,
professeur au Muséum
national d'histoire naturelle

En bref.

Économie sociale et solidaire / En partenariat avec l'AMRF, faites le plein de solutions avec Bleu Blanc Zèbre en participant à l'événement "Territoires & Solutions 2025" en visio le 14 janvier.
www.territoires-solutions.fr

Fonds européens / L'ANCT a lancé la nouvelle version du site Europe en France pour vous informer sur les opportunités de financements et valoriser des projets déjà financés.
www.europe-en-france.gouv.fr

Médias / Plusieurs épisodes du podcast « vie de maire » ont été réalisés auprès de vos collègues de l'occasion du Congrès de l'AMRF en Côte-d'Or. Premier épisode avec Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves en Isère.



ERRE / A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'AMR78 a sorti un nouveau clip pour sensibiliser aux violences intrafamiliales. Les élu(e)s chanteurs ont repris en chœur et adapté les paroles de "Résiste", de France Gall.
<https://mairesrurales78.fr>

Transition / L'Office Français de la Biodiversité, partenaire de l'AMRF, sort un nouvel outil interactif "Artisan", visant à vous aider à adapter votre territoire aux effets du changement climatique par la mise en œuvre de solutions localisées.
www.ofb.gouv.fr

Territoires / L'outil de cartographie de l'Observatoire des territoires publie des données actualisées avec une diffusion selon la géographie communale la plus récente et avec des thématiques enrichies comme celle de la santé.
www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

Abonnez-vous à **Village**, soutenez le magazine indépendant sur la ruralité



Chaque trimestre retrouvez **l'actualité du monde rural**,
des reportages **partout en France**, **des villages qui innovent**,
des parcours de vie et **des projets inspirants**.

villagemagazine.fr

Bulletin d'abonnement téléchargeable en ligne.
Règlement possible par mandat après réception de facture.



Innover à la campagne

REMISE DES PRIX



ET MAINTENANT, PLACE AU LOCAL !

À l'heure de la censure, les Maires ruraux préfèrent voir le verre de la France à moitié plein et enfile les bottes du local afin de porter une attention aux innovations qui, loin d'être des cas isolés, se multiplient un peu partout sur le territoire et portent une aspiration à plus de reconnaissance, plus de proximité et d'efficacité, et plus de confiance autour de la reconquête du pouvoir d'agir.

A travers ce dossier, l'AMRF vous partage la présentation des lauréats des prix "Innover à la campagne" 2024, qui récompensent les projets innovants issus de l'ESS contribuant au développement rural ; avec le soutien de l'ANCT, du Réseau France Initiative, de la Fédération des parcs naturels régionaux, de l'OFB, de la Fondation RTE. Nouvellement partenaire, l'AMRF est heureuse d'avoir remis un prix spécial, par la voix de Michel Fournier, à Fertilaïne, une jeune société aveyronnaise dédiée au réemploi de la laine de moutons. La philosophie des deux frères porteurs du projet est en effet allé droit au cœur du président, qui a fait référence à son passé d'éleveur de moutons dans les Vosges : « *Tu es obligé d'être intelligent pour innover en ruralité et faire de la dentelle. Et si une fois tu te casses le nez, la prochaine fois tu réussiras* » a-t-il lancé aux lauréats. Les Maires ruraux sont persuadés que ces initiatives peuvent inspirer la pensée politique globale, louant le fait qu'il « *faut du courage et de la ténacité et aller jusqu'au bout. À la fin ça fait banco.* » a conclut Michel Fournier, Président de l'AMRF.

Les cinq initiatives primées cette année sont la preuve que le milieu rural est plein d'innovations, avec plus de 130 candidatures, dont une majorité a été suscitée par le maire de la commune. Pour Michel Fournier, « *c'est aussi la preuve que la campagne se réveille : La campagne est conquérante ! Sur tous les aspects, y compris l'entrepreneuriat et le social, qui sont des sujets portés par les maires ruraux* ». •

CHIFFRES CLÉS

- 1.2 millions** c'est le nombre d'**entreprises du secteur marchand non agricole** présentes dans les espaces ruraux, soit près de 30% du parc d'entreprises.
- 11%** c'est la part des entreprises qui ont été **créées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR)** en 2022.
- 11%** c'est, en moyenne annuelle, le taux de croissance du nombre de **créations d'entreprise dans les zones rurales** en forte hausse depuis 2020.
- 14%** c'est la part des **emplois qui relèvent de l'ESS** dans le monde rural.
- 46%** c'est la part de **femmes** à l'origine des créations d'entreprise en zone rurale (contre 33% en zone urbaine).
- 9%** c'est la proportion des **créateurs vivant en milieu rural** qui disent se sentir dans de bonnes conditions d'accompagnement pour entreprendre (contre 32% en région parisienne).

Sources : Insee, France Travail, Avise, Agence France Entrepreneur.

– Il a dit



Michel Gros

Vice-président de la fédération des PNR et vice-président de l'AMRF

“ Les Parcs naturels régionaux sont associés depuis quatre ans à ces prix qui mettent en lumière la capacité d'innovation des entrepreneurs dans la ruralité en montrant qu'il s'y passe des choses. C'est certes un outil de communication pour les lauréats à travers leurs prix, mais **c'est surtout un outil de**

mise en réseau qui permet de développer leur activité. En tant que membre du bureau de la fédération des parcs, j'en ai parlé à l'AMRF et à son président Michel Fournier qui a accepté d'y associer l'AMRF.

C'est important que les Maires ruraux défendent le même combat pour la valorisation du rural. Pour les élus, l'important est de

se poser la question : qu'est-ce qu'on peut en faire pour accompagner nos entrepreneurs ? Car chaque maire, à travers les CCI locale et les différents réseaux, est en situation de valoriser les créateurs. **Ces prix "Innover à la campagne" permettent de mettre en lumière tout ce qui se passe dans le monde rural,** loin des grandes entreprises et de leurs incubateurs. ”

Les lauréats des prix "Innover à la campagne"

12 — AVEYRON — FERTILAINE : GRAND PRIX DU JURY & PRIX SPÉCIAL AMRF

Le 1^{er} engrais naturel 100% laine de mouton

La jeune entreprise des frères Vincent et Pierre-Marin Fabry est la toute première à proposer une alternative 100% naturelle et écologique aux engrais chimiques utilisés pour la culture des plantes. Producteurs de lait pour le Roquefort dans leur entreprise familiale aveyronnaise, les deux frères ont décidé de monter leur propre projet en utilisant une matière première qui n'avait jusque-là jamais été mise en valeur dans leur production : la laine ! C'est en passant à la production biologique pour les yaourts "Le Petit Basque" pour laquelle ils ne pouvaient plus utiliser d'engrais chimiques, qu'ils se sont aperçus que la laine de leur élevage de moutons n'était pas utilisée. Mieux encore, elle est constituée de kératine et d'azote, les mêmes nutriments dont ont besoin les plantes pour se développer ! Après quelques essais sur les fleurs de la

maison, la famille s'est aperçue que l'utilisation de la laine faisait une réelle différence sur la pousse des plantes. La porosité de la laine permet en effet de retenir l'eau et donc de réduire la quantité d'arrosages et la sécheresse. Elle offre aussi une action prolongée de six mois puisqu'elle se dégrade très lentement dans les plantes, contrairement aux engrais chimiques qui doivent être renouvelés tous les deux à trois mois.

Pratique, la laine ne nécessite donc aucun ajout ni lavage pour être utilisée. Elle est simplement broyée, puis déshydratée avant d'être transformée en petits pellets et mise en sacs, comme de l'engrais. Aujourd'hui, Fertilaïne propose une alternative écologique et économique aux jardiniers tout en valorisant la laine et le travail des éleveurs justement. •

– Ils ont dit



Vincent et Pierre-Marin Fabry

dirigeants de Fertilaïne

“ Être lauréat des prix "Innover à la campagne" nous permet de mieux nous faire reconnaître auprès des médias, notamment grâce à notre passage sur France-Inter, et d'être mis en relation avec des distributeurs et des partenaires potentiels. C'est aussi un véritable gain de confiance pour ce projet, car si nous travaillons principalement avec des particuliers pour le moment, nous aimerions à l'avenir développer une gamme pour les professionnels.

En 2027, une loi devrait passer pour interdire la vente d'engrais chimiques pour les particuliers. Or aujourd'hui, Fertilaïne est le seul produit en France qui propose une alternative économique permettant de réutiliser une telle quantité de matière première en économisant 30% des besoins en eau des plantes. Nous savons aussi que demain, les collectivités locales et **les maires ruraux seront encore plus regardés pour les produits qu'ils utilisent,** alors s'ils s'intéressent à notre entreprise pour faire des économies d'eau et fertiliser les espaces verts naturellement, ils sont les bienvenus pour nous contacter. ”



05 — HAUTES-ALPES — COOPÉRATIVE ARTISANALE DU QUEYRAS : PRIX SPÉCIAL

Promouvoir les savoir-faire artisanaux

Fondée en 1989 avec l'aide des élus locaux et régionaux, la coopérative artisanale du Queyras a été primée tout à la fois pour sa gestion par les artisans membres sur la base d'un fonctionnement démocratique et participatif, que pour son action de mise en valeur des savoir-faire traditionnels de montagne en soutien de l'économie sociale, locale et

solidaire. Ouverte tous les jours de l'année, elle regroupe trente-six artisans et agriculteurs locaux dans une seule et même boutique de 300m² où les visiteurs peuvent retrouver des bijoux, des savons, des soins pour le corps, des livres, des créations en bois et même des produits alimentaires venus des quatre coins du Queyras. Pour certains artisans,

la coopération est leur principale opportunité pour vivre de leur production. Pour la directrice Caroline Flanc Debrune, la participation au prix Innover à la campagne aura permis de partager le vécu et la philosophie de la coopérative active depuis trente-cinq ans et de possiblement donner envie de la dupliquer dans d'autres régions. •



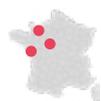
Caroline Flanc Debrune

directrice de la coopérative

— Elle a dit

“ Les structures comme la nôtre ont besoin du soutien des élus locaux pour continuer à se développer. Pour certains artisans, la coopérative représente 100 % de leur chiffre d'affaires. Lorsqu'elle a été mise en place en 1989, les élus locaux ont encouragé le projet en finançant l'achat du terrain et en offrant des subventions pour que les artisans puissent s'installer. Mais aujourd'hui, les élus ne semblent pas vouloir développer le projet avec nous, alors que c'est une

véritable force que d'avoir fait vivre cette structure au quotidien pendant toutes ces années. Ce vivre ensemble est une vraie réussite, que l'on aimerait partager avec nos élus locaux, main dans la main, tant cette coopérative a un impact direct sur l'économie locale. **Le soutien des élus est un levier essentiel pour renforcer la pérennité de notre modèle, créateur de valeur pour l'ensemble du territoire.** Le prix "Innover à la campagne" est un bon moyen pour qu'ils continuent de nous accompagner dans cette aventure. ”



14, 41, 85 — CALVADOS, LOIR-ET-CHER, VENDÉE

Trois autres lauréats récompensés par le jury

Le Comptoir des Cocottes est une épicerie associative et participative implantée dans le Vendômois. Fondée par Patricia Becker, la présidente, et une petite équipe de pionniers à l'origine du projet pour pallier le manque d'accès à des produits locaux l'épicerie offre une alternative durable à la grande distribution. Ouverte à tous, elle propose des produits de qualité à prix accessibles, favorise le lien social et soutient l'agriculture locale. Avec des animations mensuelles, elle sensibilise à la transition écologique et au recyclage.

Une alternative durable à la grande distribution

Dany Gaborieau et Thibault Mercier, les fondateurs de la société **PYT Audio** implantés en Vendée sont les quatrièmes lauréats des prix "Innover à la campagne". Face à l'absence de solutions écologiques sur le marché, Thibault et Dany se sont engagés à concevoir des panneaux acoustiques durables et respectueux de l'environnement. Leur gamme illustre cet engagement en remplaçant les châssis plastiques ou en aluminium classiques par du carton alvéolaire et en intégrant un isolant en laine de coton biosourcé. Ces produits, recyclables et fabriqués en France, répondent aux enjeux environnementaux pour le bien-être des générations futures.

Des outils de travail adaptés aux défis agronomiques et agricoles actuels

Enfin, **HG LA Concess**, dernier lauréat du prix, est l'occasion de récompenser deux jeunes agriculteurs, Quentin Hébert et Victor Geldhof. Leur entreprise conçoit et fabrique des outils de travail du sol adaptés aux défis agronomiques et agricoles actuels. Face aux impacts du changement climatique, elle accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en proposant des équipements qui inspirent et facilitent la mise en œuvre de projets agronomiques innovants répondant aux besoins des exploitations.

– Ils et elles ont dit



Cécile Daclin

Déléguée générale
de la Fondation RTE
partenaire des prix

“ Il y a 16 ans, RTE (le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français, implanté dans une commune sur deux) a décidé de se doter d'une fondation, dédiée à la ruralité, une cause qui en fait une fondation spécifique et tout à fait unique en France. Depuis, nous avons soutenu près de 700 projets associatifs partout en France. À mon arrivée il y a un an, j'ai souhaité réorienter l'action de la Fondation autour de la question de la cohésion sociale. Faire cohésion, c'est d'abord, en appui sur notre expertise, se rendre compte que l'innovation n'est pas réservée aux villes, mais que **des projets extrêmement novateurs fourmillent en milieu rural**, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui porte un modèle particulièrement pertinent en ruralité et près de 14 % des emplois privés (contre 10 % en zone urbaine). C'est pourquoi la Fondation RTE soutient des initiatives locales qui sont nées dans les territoires, avec des collectifs d'acteurs répondant aux enjeux singuliers des territoires ruraux.

Pour la fondation RTE, être partenaires aux côtés de l'AMRF (qui est dans notre comité exécutif) et soutenir le prix "Innover à la campagne" allait donc de soi. Car même si nous n'intervenons pas directement auprès des collectivités locales et que nous ne finançons que des associations, les maires ruraux de France sont un réseau extraordinaire sans lesquels ces territoires seraient véritablement abandonnés. **Les élus locaux sont les mieux placés pour connaître les besoins des territoires** et sont un acteur clé dans la réalisation des projets. Leur énergie, leur capacité à innover ou à repérer et soutenir l'innovation chez eux en font évidemment des alliés indispensables. ”

➔ fondation-rte.org



Dominique Gonzalez

Vice-Présidente du 21 organisateur des prix

“ Le prix "Innover à la campagne" a pour objectif de promouvoir et de valoriser l'innovation en milieu rural, un secteur souvent négligé par rapport aux environnements urbains. De nombreux porteurs de projets en milieu rural disposent d'innovations prometteuses mais manquent généralement des ressources et du soutien nécessaires pour les réaliser. Ce prix vise donc à encourager ces initiatives en fournissant une reconnaissance, des réseaux, un accompagnement technique et parfois un soutien financier. En les soutenant, nous participons à l'émergence



Joel Giraud

ancien ministre
de la Ruralité
grand témoin des prix

“ Un prix comme celui-ci, cela fait du bien car cela permet de se laisser prendre au jeu de gens enthousiastes, des vrais ! On sait que c'est par l'innovation que les territoires ruraux qui ont des contraintes spécifiques s'en sortent. C'est pour cela que j'ai soutenu cette initiative, avec un jury qui réunit des institutionnels mais aussi des gens du privé, dans le but de donner le petit coup de pouce qui va bien. Fertilaine par exemple c'est une idée géniale, mais il faut les aider à structurer une filière en marge des circuits classiques. C'est le côté duplicable des initiatives primées qui me plaît le plus, avec un parti pris : sortir des grands projets à un million d'euros, mais plutôt réfléchir à des nouveaux modèles. Cela fait plaisir de voir des gens qui ont les deux pieds dans la gadoue et qui apportent un savoir-faire au service du territoire.

Le rôle d'un élu local dans une zone rurale est alors essentiel, et beaucoup savent le plaisir de tout mettre en œuvre pour accompagner les projets des entrepreneurs sur leur territoire, dans l'économie sociale ou dans l'économie privée la plus ordinaire du monde. Mais on en revient à la question fondamentale de l'ingénierie, et c'est pour cela que les programmes comme Village d'avenir sont importants pour accompagner l'émergence de ces projets. Le maire rural et sa force de conviction sont à l'affût de tout ça, mais il faut beaucoup de courage et surtout que l'ingénierie suive, avec de véritables dotations de fonctionnement. ”

d'un futur prospère et durable pour nos campagnes.

Le partenariat avec l'AMRF est un atout majeur pour établir un lien solide entre les entrepreneurs et les collectivités territoriales. Il permet de renforcer la collaboration, d'adapter les politiques publiques aux besoins du terrain, et de valoriser le rôle d'élu local. Ce réseau d'échange et de soutien est essentiel pour dynamiser l'économie rurale, soutenir l'innovation et favoriser un développement harmonieux des territoires. En unissant les forces, élus et entrepreneurs peuvent co-construire un avenir prospère pour nos campagnes. ”

➔ www.le21.org

➔ Retrouvez la version intégrale de ces entretiens sur notre site www.amrf.fr
et toutes les informations sur le prix sur www.innoveralacampagne.fr

La commune de Cressensac-Sarrazac et Photosol : une collaboration réussie au service de la transition énergétique

En 2009, Cressensac-Sarrazac, commune nouvelle de 1200 habitants dans le Lot, a lancé un projet photovoltaïque ambitieux, avec un triple objectif : inscrire de plein-pied la commune dans la transition énergétique, créer les conditions d'une véritable concertation et favoriser les retombées économiques locales. Le maire Habib Fenni revient sur les facteurs clés de ce succès.

« Cette installation solaire génère près de 80 000 euros annuels : c'est un levier formidable pour la commune ! »

Habib Fenni, maire de Cressensac-Sarrazac (46)



En 2009, vous avez initié un projet photovoltaïque à Cressensac-Sarrazac. Quelles étaient vos motivations à l'époque ?

Habib Fenni : Nous étions convaincus qu'il était essentiel de s'engager dans la transition énergétique, mais pas au détriment de notre territoire. Nous voulions un projet qui soit à la fois bénéfique pour l'environnement et en phase avec l'identité locale. Grâce à la vision d'un administré et à notre volonté politique, nous avons pu poser les bases de ce projet, avec un objectif clair : conjuguer énergie renouvelable et développement local.

Ce projet génère aujourd'hui des retombées fiscales annuelles significatives pour le territoire. Pouvez-vous nous expliquer comment cette somme est utilisée ?

Habib Fenni : Oui, c'est un aspect fondamental de ce projet. Une telle installation génère de la valeur et il a très vite été évident qu'une partie devait revenir au territoire et partagée avec ses acteurs. Cette « ressource » nous permet de financer des initiatives qui profitent directement aux habitants : rénovation d'infrastructures publiques, amélioration du cadre de vie ou encore développement d'actions citoyennes. C'est une preuve concrète que la transition énergétique peut avoir des retombées positives et durables pour les collectivités.

La concertation semble avoir été un élément clé du succès de ce projet. Comment s'est-elle déroulée ?

Habib Fenni : Dès le départ, nous avons travaillé main dans la main avec Photosol et bâti avec notre partenaire et ses équipes une véritable relation de confiance, indispensable si l'on veut aller au bout d'un tel projet. Ensemble, nous avons organisé des réunions publiques avec les riverains, les associations et les élus. Ce dialogue constant a permis de répondre aux questions et préoccupations que le projet a fait naître parmi la population et d'intégrer des modifications pour notamment améliorer l'insertion paysagère et environnemental du projet. Cette démarche, à la fois collaborative et menée de façon régulière et transparente sur un temps long, a permis de faire émerger un accord au sein du Conseil municipal.

Que retenir-vous de cette expérience ?

Habib Fenni : Le partenaire a su se montrer à l'écoute et s'impliquer dans toutes les étapes du projet, en plaçant les besoins du territoire au cœur de leurs réflexions. Cette relation de confiance, mesurable dans le respect des engagements de chacun, a été un élément essentiel de notre succès commun. Bien choisir son partenaire est donc indispensable pour qu'une transition énergétique réussie soit une réalité à l'échelle locale.



— FINANCES

Restaurer la confiance et le dialogue

Si le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025) est devenu célèbre pour avoir causé la censure du Gouvernement, il comportait de nombreux points de crispation qui n'ont pas disparu pour autant. Les associations représentatives des élus du bloc communal l'avait unanimement exprimé en s'opposant aux 10 milliards d'euros de prélèvements que l'État entend imposer aux communes et à leurs groupements en adoptant une motion commune le 20 novembre. L'AMRF et 5 autres associations y dénonçaient la « méthode employée par le gouvernement » en l'appelant

à « restaurer la confiance et le dialogue ». Conscientes de la nécessité pour l'État de réduire ses déficits, les associations ont rappelé qu'elles ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics, qu'elles votent leur budget à l'équilibre et que, contrairement à l'État, leur dette est stable depuis les premières lois de décentralisation. Force de proposition, les associations d'élus suggèrent l'institutionnalisation d'une conférence des

territoires, représentant l'ensemble des associations d'élus, qui serait une instance de négociation et de concertation avec l'État, réunie à échéance régulière, afin de s'assurer du respect des engagements financiers réciproques de l'État et des collectivités territoriales. Elle permettrait par exemple de connaître l'évaluation des coûts cachés des transferts ou de création de charges par l'État (sécurité, santé, petite enfance...). ●

*Les associations d'élus
suggèrent l'institutionnalisation
d'une conférence des territoires*

— BURALISTES

Les Maires ruraux s'allient à la Confédération

Le Salon des maires a été l'occasion de sceller une convention entre la Confédération des buralistes et l'Association des maires ruraux de France. Louis Pautrel, vice-président de l'AMRF a

paraphé l'accord avec Philippe Coy, le président du réseau. Tous les deux ont rappelé l'importance de renforcer les liens entre les représentants départementaux des deux réseaux pour consolider les services proposés par les 23000 membres de cette organisation professionnelle. Comment organiser localement au mieux l'offre de services dans ces commerces de proximité en coordination avec les communes ? Comment réaliser des actions communes au plan national ou au plan local pour améliorer la qualité et le nombre de services accessibles (bancaire, postal, DGFIP,...) dans ces boutiques ? C'est ainsi que la Confédération des buralistes sera un interlocuteur de l'AMRF pour

évoquer leur capacité à diversifier leur activité afin d'offrir un service de proximité et tisser du lien social, particulièrement dans les communes rurales et en particulier, celles relevant de France Ruralités Revitalisation. Autre champ de travail pour les deux réseaux, les questions relatives à la décentralisation et aux compétences exercées par les communes dans le champ de la participation des citoyens, des services publics et du commerce de proximité. Enfin, l'AMRF et la Confédération des buralistes ont convenu de procéder à une expérimentation des nouvelles missions envisagées et de réaliser un bilan avant le terme de la convention. ●



En bref •

Jeunesse Chemins d'avenir, l'association qui accompagne des lycéens ruraux à oser des formations universitaires devient Rura. Plus de détails sur <https://rura.fr>. **/Maires** Vous êtes plus de 1000 maires ruraux à avoir répondu à la troisième vague de l'étude sur la santé des maires consacrée au sommeil des élus. **/Eau** L'AMRF organisera une Journée sur l'eau le 23 mai 2025. **/Mobilité (1)** Familles rurales présentera son plan d'actions pour la mobilité rurale le 4 février 2025. **/Mobilité (2)** L'AMRF sera partenaire d'un colloque sur la mobilité rurale le 16 septembre à Rouen.

— STATUT DE L'ÉLU

« Ne m'empêchez pas d'être maire »

3 questions à Jérémie Gaillard, maire de la commune de Caudrot (1 200 hab. / 600 ha) en Gironde et auteur du livre "Ne m'empêchez pas d'être maire" publié récemment

Pourquoi avoir décidé d'écrire votre livre ?

C'est après avoir réalisé en 2023 un périple à pied depuis ma commune jusqu'à l'Élysée qu'un éditeur m'a contacté. Après avoir marché 640 km en 18 jours de Caudrot jusqu'à la capitale, je voulais alerter l'État sur les difficultés rencontrées par les maires ruraux sans pour autant manifester une colère contre-productive. Mon livre peut parler à tout le monde : aux élus, pour se sentir moins seuls dans les difficultés auxquelles ils font face, mais aussi aux citoyens, pour faire preuve de pédagogie et conforter la volonté intacte des maires d'agir et d'être à la recherche permanente de solutions.

Quel est votre point de vue concernant le statut du maire ?

Dans mon livre, j'aborde le désengagement de l'État que nous devons sans cesse compenser, sans moyens supplémentaires, la compression réglementaire toujours plus forte, la démultiplication des strates administratives, mais également la gestion humaine toujours plus complexe dans notre fonction. On peut même dire que les élus deviennent des gestionnaires de crise permanente pour des problématiques qui relèvent normalement de l'État. Et il est souvent très difficile pour la plupart d'entre eux d'articuler équitablement leur vie professionnelle, familiale et publique. Ces déséquilibres engendrent une frustration à double niveau : celle des habitants, qui attendent des solutions rapides, et celle des élus, confrontés à des responsabilités sans moyens proportionnés.

Comment valoriser la figure du maire rural auprès des jeunes ?

Les conditions qui devraient être mises en place pour rendre le travail des maires efficace ne sont pas remplies, et il faut le dire, être maire est difficile. Mais c'est aussi pour cela que c'est exaltant, constructeur, presque addictif. Malgré toutes les difficultés, il faut dire aux jeunes que la fonction de maire apporte la satisfaction d'agir, d'être acteur du changement et de faire bouger les choses. Elle permet d'améliorer le quotidien des gens dans un monde de plus en plus individualiste, en perte de

repères, et c'est ce qui la rend intéressante. Aujourd'hui, les maires ruraux ont un réel impact sur l'image globale de la ruralité en France, sauf que la pression qui s'exerce depuis bien trop longtemps vise davantage à les asphyxier qu'à libérer l'énergie qui pourrait être mise au service des Français. Faites-nous confiance et ne nous empêchez pas d'être maire ! ●

➔ Retrouvez la version intégrale de l'entretien sur www.amrf.fr



Ouvrage de 156 pages publié en novembre 2024 aux éditions Cairn

www.editions-cairn.fr

/Transition Le prochain comité des partenaires du Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique se réunira en mai 2025. **/Agriculture** Gilles Noël, maire de Varzy (58) vice-président de l'AMRF devient membre du Bureau du groupe Monde rural, structure dédiée à la ruralité au sein de la FNSEA. **/Inédit** C'est Michel Gros qui sera le premier préfet du tout nouveau département, « le 633 », fruit de l'effusion de deux communes, Blasimon et Murol, qui ont donné naissance à Blasimurool, le premier Village d'avenir recensé en France.

— TRANSITION & GRAND ATELIER

« Tenez bon »

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre, le Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique tenait son nouveau rendez-vous national avec plusieurs temps forts. Le premier avec une vingtaine de partenaires venus témoigner de leur motivation à accompagner une dynamique qui désormais se décline dans les départements comme le lendemain dans le Gers où s'est rendu Fanny Lacroix, vice-présidente aux côtés du président Cyril Cotonat. La suite a permis à une trentaine d'élus participants de suivre une formation dispensée par le réseau Parlons climat avant le point d'orgue de la séquence avec la journée sur les communs.

Dans le Hub des territoires de la Banque des territoires, les cerveaux ont chauffé pour « produire ensemble de la pensée » comme l'a rappelé en conclusion Fanny Lacroix après une journée riche en format et en idées. Présentations par les élus, ateliers, témoignages de territoire, intervention de chercheurs sous la férule de la Coop des communs et Ecce Terra, ont jalonné les échanges. Avec des conclusions provisoires stimulantes.

Faire commun(s) pour faire commune résumait une image au cœur de la journée donnant aux élus à la fois la chance de se retrouver dans un format collectif dynamique, de donner des exemples et de voir comment imaginer la suite du mandat en cours grâce à une motivante implication de tous. Le tout avec des chercheurs venus encourager les élus à penser la création de communautés autour de sujet « avant que cela ne soit nécessaire ». Bref, d'anticiper et penser le développement de son territoire autour de l'idée de communs.

« Tenez bon » a exhorté Samuel Aubin, sociologue, quand le juriste Jean-Philippe Joye appelle à penser la coopération autour des intérêts respectifs des habitants et du rôle de la commune à aider à la production de sens en commun. Un bel horizon pour des élus repartis motivés avec le plaisir de la convivialité en prime. De quoi envisager de nouveaux

Lors du « Grand Atelier Territorialisé » organisé le 7 décembre en appui sur l'Assemblée Générale des maires ruraux du Gers, l'association Conséquences qui documente les impacts et conséquences du changement climatique mais aussi les stratégies d'adaptation et les possibles solutions, a réalisé trois reportages vidéo sur 3 projets exemplaires Gersois. Les projets des communes de Ordan-Larroque, avec la production d'électricité photovoltaïque sur des ombrières, de Miélan et ses cultures alternatives face au changement climatique, ainsi que les Termes d'Armagnac avec sa cantine bio en circuits courts, sont ainsi accessibles à tous.

➔ Retrouvez les vidéos de ces projets et d'autres à venir sur www.amrf.fr



rendez-vous avec les AMR et l'optimisme du faire ensemble, complété par les encouragements d'acteurs extérieurs tout autant fascinés par l'engagement des maires que décidés à les aider, notamment à penser le « chantier de l'intracommunalité », une autre idée bien connue des maires ruraux : le fameux premier kilomètre. ●

➔ www.parlonsclimat.org
<https://coopdescommuns.org>

— MOBILITÉ

La campagne en rade de transport

Plus de 10 millions de français n'ont pas accès à un transport en commun à moins de 10 minutes de leur domicile. C'est ce que révèle une étude de l'UFC-Que Choisir afin d'étayer le contraste entre les recommandations gouvernementales et la réalité. Ainsi, ce sont plus de 32% des communes (17,5% de la population métropolitaine) qui ne disposent d'aucun arrêt de transport en commun, et sans surprise, dans les communes de moins de 1000 habitants,

ce nombre s'élève à 45% (le Gers, le Lot, la Lozère et la Dordogne font partie des départements les moins bien desservis). Alors que la présence de transports en commun est synonyme d'une baisse de 40% des émissions de CO₂,

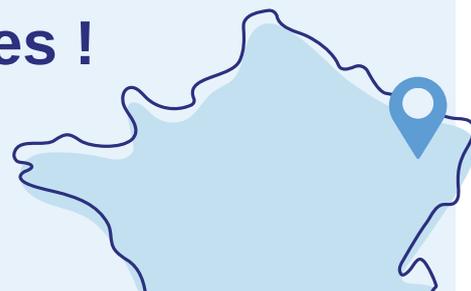
32% des communes ne disposent d'aucun arrêt de transport en commun

la déliquescence du réseau ferré fait qu'aujourd'hui 85% de la population n'a pas accès à une gare à moins de 10 minutes à pied et 53% se trouvent à plus de 10 minutes à vélo d'une gare. Des chiffres qui ont conduit l'UFC-Que Choisir à lancer une campagne #LaMobilitéUnePriorité, en demandant à l'État « d'investir dans les réseaux de transports en commun au-delà des zones urbaines ». Si les trains passent, la ruralisation des esprits, elle, est en marche... ●

Innover pour mieux informer : Franconville, un petit village, de grandes idées !



Zoom sur l'expérience de Philippe Schaeffer, Maire de Franconville (54)



Dans les petites communes rurales, la communication est souvent perçue comme un défi. À Franconville (54), un village de 64 habitants, le maire Philippe Schaeffer l'a relevé en optant pour une approche moderne. Dès le début de son mandat en 2020, il a fait de l'information locale une priorité, utilisant des outils numériques comme PanneauPocket pour renforcer le lien entre la mairie et ses administrés.

Une adaptation constante aux réalités du terrain

Gérer une petite commune exige souvent de jongler avec l'imprévu. Philippe Schaeffer ne soupçonnait pas qu'il serait parfois même amené à arbitrer des conflits de voisinage, malgré les 23 maisons que compte la commune. « Dans une commune de notre taille, tout passe par le maire : des questions du quotidien jusqu'aux urgences techniques, comme les fuites d'eau, les pannes d'électricité ou les chutes d'arbres », partage-t-il. Pour répondre à ces réalités, Franconville s'appuie sur une communication claire et immédiate. Avec PanneauPocket, chaque événement ou alerte est transmis en temps réel. Mais l'outil ne se limite pas à la gestion des crises : il sert aussi à valoriser les activités locales et à transmettre les informations pratiques de la vie municipale, comme les horaires de la mairie, les changements dans la collecte des déchets ou encore l'agenda des événements.

Favoriser l'engagement citoyen

Philippe Schaeffer a également fait de la transparence un pilier de son mandat. « Dans les petites communes, il n'y a pas de distance entre les élus et les habitants, mais cela ne suffit pas : les citoyens veulent comprendre les décisions et se sentir écoutés ». C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé d'activer sur leur application le module dédié au "signalement d'incidents et remontées d'informations citoyennes". Depuis quelques mois, les citoyens peuvent signaler

directement un nid de poule, un problème d'éclairage public ou tout autre dysfonctionnement via l'application. « C'est un outil précieux pour nous : les remontées arrivent centralisées, et nous pouvons agir rapidement. Cela montre aussi aux habitants qu'ils ont un rôle actif dans la vie communale ».

Une solution pensée pour les réalités rurales

Si Franconville a opté pour PanneauPocket, au delà d'être un outil gratuit pour les communes de moins de 100 habitants, c'est surtout pour sa simplicité. « Nous n'avons pas les moyens ni le temps de gérer des plateformes complexes. Là, tout est intuitif et optimisé. Même le site internet se met à jour automatiquement avec le contenu diffusé sur PanneauPocket ». Et cette simplicité ne s'arrête pas à la mairie : les habitants, y compris les moins familiers avec les outils numériques, s'approprient facilement l'application.

Faire de la communication un levier de dynamisme rural

En adoptant une approche résolument moderne de la communication, Franconville illustre comment une commune peut tirer parti des outils numériques pour répondre efficacement aux attentes de ses habitants. « Ce n'est pas une question de taille, mais d'état d'esprit » conclut Philippe Schaeffer. « Les outils comme PanneauPocket nous permettent de faire mieux avec peu, tout en restant proches de nos habitants. »

PanneauPocket est l'application n°1 en France avec 12.300 collectivités utilisatrices. Partenaire de l'AMRF et à vos côtés depuis 8 ans pour rendre le numérique accessible à tous.

09.71.29.27.43 | contact@panneaupocket.com

www.panneaupocket.com



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DE MAIRES RURAUX



22 – CÔTES-D'ARMOR Arnaud Carré

« J'ai grandi dans une petite commune des Côtes d'Armor au Quiou près de Dinan, dont l'origine de ma famille est présente depuis le 17^e siècle. C'est en vivant dans cette commune et en lisant que je suis tombé amoureux du patrimoine de nos régions de France et des territoires ruraux. Pour moi, la défense de la ruralité a toujours été une priorité et c'est pour toutes ces raisons que je me suis rapidement engagé pour la préservation du patrimoine. J'ai d'abord été membre du conseil de développement du pays de Dinan, et je me suis engagé dès 2004 pour le projet du parc naturel régional « la vallée de la Rance Côte d'Émeraude » qui vient d'être créé depuis cet automne.

J'ai à la suite été élu maire du Quiou en 2008. Autodidacte en la matière, j'ai tout appris après mon élection. J'ai rapidement voulu me consacrer à ma commune de 350 habitants que je voulais tourner vers l'avenir en conservant son aspect culturel et historique. Avec les conseils municipaux respectifs, nous avons aménagé la commune, rénové notre école publique et participé à la construction d'une maison de l'enfance communautaire, l'éducation étant une priorité en milieu rural. Il faut dire qu'il y a beaucoup à gérer dans nos communes qui ne s'administrent pas comme les secteurs urbains, et l'État a souvent du mal à faire la différence, sans considérer les réalités du terrain. Il me semble qu'aujourd'hui, les communes rurales ont

C'est en participant au congrès de l'AMRF et en découvrant des prises de paroles franches, loin de toute ambiguïté politique, que j'ai été conforté dans l'idée de relancer le réseau des maires ruraux dans les Côtes-d'Armor

besoin de se faire entendre. Il y a encore beaucoup d'incompréhension par rapport au ZAN, à la loi NOTRe, et à la mise en place des agglomérations XXL. Les élus ont besoin d'aide et de repères.

Si je lisais avec assiduité le journal 36000 communes, c'est en participant au congrès de l'AMRF à Saint-Julien et en découvrant des prises de paroles franches, défendant la ruralité et loin de toute ambiguïté politique que j'ai été conforté dans l'idée de relancer le réseau des maires ruraux dans les Côtes-d'Armor. Avec l'aide et le soutien des présidents des AMR de Bretagne, j'ai avec d'autres élus souhaité la constitution de l'AMR22 pour travailler dans la collégialité au service des communes du département. Nous pensons que cette initiative permettra aux maires ruraux des Côtes d'Armor de mieux se faire entendre et reprendre leur place face aux instances publiques.

Je pense qu'il est important de se fédérer à des réseaux nationaux comme l'AMRF qui pourront accompagner nos collègues maires sur les pans juridique, urbanistique et écologique afin d'apporter des réponses concrètes aux élus. Les maires ruraux sont des femmes et des hommes de terrain, bénévoles de la République, ils ont besoin d'être accompagnés et entendus. 🗨️ •

22, voilà la 89^e AMR !

C'est le 16 novembre 2024 que des maires ruraux du département des Côtes-d'Armor réunis en Assemblée générale ont décidé de la création d'une « association des maires ruraux 22 ».

L'Association, présidée par Arnaud Carré, maire du Quiou (350 hab. / 500 ha.), est devenue ainsi la 89^e fédération départementale affiliée à l'AMRF. Bienvenue !





25 — DOUBS — PATRIMOINE

Des outils pour faire patrimoine

La commune de Sancey (1300 hab./3000 ha.) est devenue le temps de la journée du 29 novembre la confluence des énergies rurales en accueillant l'Assemblée générale de l'AMR25. Au total, près de 300 personnes étaient réunies dans la salle Georges Gruillot pour débattre et assister aux différentes conférences et tables rondes sur le thème du patrimoine rural. Un sujet majeur, qui « *touche tout le monde* » selon Serge Delfils, maire de la commune de Blamont et animateur de ces débats. Riche en contenu, la journée a débuté par la traditionnelle présentation du rapport d'activité annuel avant d'introduire les débats avec la diffusion d'un film mettant en valeur le patrimoine de Franche-Comté. Après un discours de Charles Picard, président de l'AMR25 et maire d'Osse, le sociologue Hervé Marchal, invité phare de la journée, s'est exprimé sur le patrimoine lors de sa conférence "Le patrimoine rural, pour qui pour quoi ?". Il a notamment rappelé l'importance de la conservation du patrimoine dans les communes rurales mais aussi les modalités d'accompagnement des élus, souvent démunis face à l'entretien de cet héritage et la mise aux normes qui les engage « *face à un défi difficile à relever* », toujours selon Serge Delfils. Présent lors de l'assemblée, Michel Fournier, président de l'AMRF, a notamment souligné le problème de la complexification des procédures, en avançant qu'il « *faut maintenant en moyenne six ans pour mener à bien un projet, là où il n'en fallait auparavant que deux !* ».

Le sociologue Hervé Marchal a également tenu à interroger l'assemblée sur la pertinence du référentiel urbain en milieu rural. En effet, bien souvent, les élus ruraux s'inspirent des villes pour développer les infrastructures de leurs communes, perdant petit à petit leur richesse architecturale. D'après Serge Delfils, « *un lotissement dans le Doubs peut ressembler à n'importe quel autre lotissement à l'autre bout de la France, comme une copie conforme, calquée sur des modèles urbains pré-existants inadaptés* ». Les biens communs comme l'eau, les forêts, l'industrie, la gastronomie, sont autant d'éléments qui forgent l'identité d'un village et qui méritent d'être mis



Présidée par Serge Delfils, secrétaire de l'AMR, la table ronde a notamment réunis le CAUE, un ABF et la Fondation du patrimoine faisant partie des invités. La discussion a notamment permis d'instaurer un dialogue avec les élus ruraux et d'apporter des réponses aux questions sur la rénovation du patrimoine.

en avant pour construire et conserver le patrimoine de demain.

Le but de la conférence était donc non seulement de mettre en valeur l'importance du patrimoine rural, mais également d'interroger sa réappropriation par les maires et les habitants, avec la mise en place de lieux de vie, de places d'échanges et de rencontre dans les villages. Hervé Marchal a notamment permis aux membres de l'assemblée de prendre du recul sur ce que représente le patrimoine de leur commune, et de penser autrement la mise en place de nouveaux projets dans leurs villages.

La matinée s'est conclue par un mot de Rémi Bastille, préfet du Doubs, et la journée s'est poursuivie par un moment convivial avec la visite du château de Belvoir, occasion pour les participants de découvrir le patrimoine local. Une journée thématique à succès et des échanges constructifs pour aborder l'identité patrimoniale des villages avec modernité et apporter des réponses concrètes aux préoccupations des maires ruraux de Doubs. ●



04 — ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE — HOMMAGE

Les élus du département ont appris avec une grande tristesse le décès de Michel Flamen-d'Assigny, leur ancien collègue maire de Châteauneuf-Val-Saint-Donat (520 hab.), qui a été président de l'Association des maires ruraux des Alpes-de-Haute-Provence. Élu conseiller municipal en 1991, il deviendra adjoint jusqu'en 1995, date à laquelle il est élu maire jusqu'en 2020. Parmi ses réalisations locales, ses administrés se souviennent de l'amélioration de la station d'épuration, la rénovation de la mairie et des écoles maternelles, la création d'un commerce, la création d'un parc photovoltaïque, la réfection de l'église, ainsi que des travaux sur le réseau de l'eau potable... Jean-Louis Chabaud, actuel président de l'AMR04, salue son engagement pour la ruralité et son travail au service du réseau des maires ruraux, et adresse toutes ses condoléances à sa famille et ses amis.



EN DIRECT DE VOS AG

04 – ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



23 – CREUSE



54 – MEURTHE-ET-MOSELLE



63 – PUY-DE-DÔME



86 – VIENNE



30 – GARD – CULTURE

La lecture comme vecteur culturel de lien social



Sylvain André – **Cendras (1 600 hab. / 1 300 ha.)**

Le projet : Pour lier les habitants et partager le plaisir de la lecture, la commune de Cendras organise chaque année l'évènement "Lire Délivre". Cette année, le thème portait sur le numérique et les réseaux sociaux, afin d'ouvrir le dialogue avec les parents pour leur permettre de mieux aborder le sujet de l'utilisation des réseaux sociaux avec leurs enfants.

Le déroulement : Comme chaque année, le salon Lire Délivre est revenu pour sa 14^e édition, du 29 au 30 novembre à Cendras, commune rurale du Gard, afin de promouvoir la lecture à ses 1620 habitants. Après plusieurs années consacrées aux thèmes de la poésie, de l'exil ou de l'amitié, Sylvain André, le maire, a décidé de concentrer la thématique du salon de cette année sur le numérique et la place des écrans et de l'intelligence artificielle dans nos vies. En mettant en avant la lecture à travers un moment convivial et familial, le but était d'ouvrir les plus jeunes à la culture et d'établir un dialogue entre les familles au sujet de l'utilisation des smartphones et des réseaux sociaux. Deux jours d'animations se sont tenus dans une ambiance chaleureuse, avec en ouverture un apéro dinatoire et une pièce de théâtre humoristique.

Pendant le week-end, des intervenants étaient présents pour débattre autour de l'utilisation des écrans chez les enfants mais aussi échanger avec les visiteurs, faire découvrir la lecture aux plus petits à travers des contes et partager des moments conviviaux avant de terminer sur un concert jazz-folk. Le but pour le maire n'étant pas de créer de la culpabilité au sujet du numérique, mais plutôt d'ouvrir le dialogue à ce sujet et voir la lecture comme vecteur de partage face aux enjeux socioculturels.

Plus que jamais, le centre associatif socioculturel de la commune de Cendras a bien porté son nom en accueillant Lire Délivre. Plus qu'un salon, l'évènement est un espace de rencontres permettant d'échanger autour d'une soupe chaude ou d'un repas convivial. De quoi réchauffer la commune de Cendras en cette période hivernale.

Le conseil du maire : « Je suis convaincu des bienfaits de la culture de la proximité et du fait que les temps d'échange, de vivre-ensemble et de convivialité sont essentiels en ces périodes troubles où les idées extrêmes prennent de plus en plus de place. » •

www.cendras.fr



58 — NIÈVRE — PRÉVENTION ET RETRAITE

Le premier mètre en action !

Quand l'action du maire aide la population à accéder à un service éloigné... La preuve en actes le 29 novembre dernier, avec le test grandeur nature d'un partenariat entre l'Agirc-Arrco et la commune de Varzy (1 000 hab. / 4 100 ha.) avec l'appui de Gilles Noël, maire et vice-président de l'AMRF, pour engager une démarche d'aller-vers le milieu rural. Des conseillers techniques de l'Agirc-Arrco, un médecin et un psychologue étaient présents au château municipal de la commune pour répondre aux questionnements des participants sur leur départ à la retraite. Les habitants avaient la possibilité de s'inscrire via un QR code sur le site Campagnol de Varzy, mais aussi en se déplaçant dans les mairies à proximité. La presse, la radio locale

et le bouche à oreilles ont contribué au relais de l'information de l'événement.

Au final, la journée a été un franc succès, avec une trentaine de rendez-vous retraite pris avec les conseillers techniques et une dizaine de rendez-vous santé pris avec le médecin. Elle aura également permis de faire le point sur le statut de l'Agirc-Arrco auprès des personnes concernées et d'imaginer un renforcement de sa campagne de visibilité sur les questions de santé physique et mentale.

La preuve que ce format très simple de collaboration avec une mairie rurale est une bonne solution pour renforcer la proximité avec les habitants qui n'auraient pas forcément eu l'occasion de se déplacer dans les bureaux de leur ville-préfecture



pour être conseillés. Cette première expérimentation devrait permettre d'améliorer le concept et un bilan de la journée sera organisé en décembre avec tous les participants afin de déployer cette action partout en France rurale. ●

Coordonnez les travaux et les événements sur le domaine public
et rédigez vos actes réglementaires avec **Littéralis**

UNE OFFRE ADAPTÉE POUR TOUTES LES COLLECTIVITÉS



Littéralis
Essentiel

Pour les collectivités de
moins de **4 000 habitants**



Littéralis
Standard

Pour les collectivités de
4 000 à 10 000 habitants



Littéralis
Expert

Pour les collectivités de
plus de **10 000 habitants**



En savoir plus

sogelink



Contactez-nous :
litteralis@sogelink.com

RELATIONS
COMMUNES/
RÉGIONS

COMMENT AMÉLIORER LE RECOURS AUX AIDES RÉGIONALES ?

Les Maires ruraux portent l'idée que la commune rurale est le bon échelon pour déployer des projets essentiels à la vie quotidienne des habitants, et des projets, ils en ont ! Cette conviction est indissociable du fait que ces projets ne peuvent se réaliser qu'avec l'appui d'autres acteurs clés, comme les Conseils régionaux, mais dont plusieurs signaux laissent à penser que certains se sont éloignés des élus ruraux.

En appui sur une méthode partagée de questionnaires à leurs adhérents, deux réseaux d'AMR régionales (Grand-Est et Occitanie) ont saisi leurs exécutifs régionaux respectifs pour améliorer le recours des communes rurales aux aides régionales, bien souvent existantes, mais peu utilisées. Désireux d'agir de façon constructive, et dans le souci d'améliorer l'efficacité de l'action publique, les deux réseaux se sont attelés à documenter la question de la qualité des relations entre le Conseil régional et leurs communes. Dans le cadre, ici d'une délégation à l'innovation et à la modernisation de l'action publique, et là de la revoyure des aides

régionales aux communes, les associations des Maires ruraux ont relayé (en Grand-Est) et initié (en Occitanie) des questionnaires pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les adhérents sur leur territoire.

Il en résulte, dans les deux cas, l'expression de véritables difficultés, qui tiennent tout autant au sentiment de complexité des critères d'éligibilité et aux pièces justificatives à fournir pour déposer un dossier, qu'aux difficultés à identifier et joindre un interlocuteur dans la phase de construction du projet ou lors de l'exécution des délais de paiement.

Dans les deux régions, les élus sondés estiment à une grande majorité ne pas être assez informés des outils et programmes de soutien à leur commune, et de même ils sont nombreux à critiquer l'opérationnalité de la présence locale sensée être incarnée dans les maisons de la Région.

Le grand nombre de réponses aux enquêtes menées autorise alors les deux réseaux de Maires ruraux à formuler des propositions concrètes et opérationnelles pour œuvrer à l'optimisation des échanges entre les

communes rurales et les services régionaux (exemple ci-contre). Parmi les points noirs listés, les maires ruraux réclament « d'avoir des référents joignables » et confient avoir « des difficultés liées à la pérennité de l'interlocuteur ». Ils proposent en conséquence, entre autres, d'organiser davantage de rencontres à l'extérieur des seules maisons de la Région et de s'adresser plus directement aux secrétaires de mairies.

Plus globalement, il s'agit pour les deux réseaux régionaux de partager une conviction forte : le potentiel d'action des maires est considérable et la marge de progression dépend de l'engagement du Conseil régional. Conscients des contraintes imposées par l'État aux trois niveaux de collectivités, les élus ruraux sont d'autant plus persuadés de l'importance de poursuivre une démarche ambitieuse de co-construction entre les Conseils régionaux et les associations départementales de maires ruraux, afin de créer un nouveau cadre d'action propice au développement harmonieux et durable des communes rurales. •



Cyril Cotonat

président de l'Association des maires ruraux du Gers

“ En Occitanie, le point de départ de notre interpellation c'est un retour du terrain partagé dans nos différentes AMR, avec des collègues qui, pour certains, trouvent que **les délais sont longs entre le dépôt des dossiers et le retour de la Région, mais aussi sur le versement des subventions.** À la suite d'une réunion avec la vice-présidente de la Région pour faire un point et renouer le dialogue, nous avons proposé comme méthode de réaliser un questionnaire à l'ensemble de nos adhérents.

Ces données nous ont permis de faire remonter le sentiment que la Région s'était éloignée des élus ruraux, renvoyés vers les maisons régionales dont

l'accès reste difficile, et parfois plus complexe que dans nos relations avec l'État, où les choses peuvent aller parfois beaucoup plus vite. Nous avons envoyé le résultat détaillé de cette consultation à la Présidente, et suite à la réponse de son cabinet, nous attendons de pouvoir travailler à améliorer les relations et lutter contre le sentiment d'abandon des collègues.

Car sans rentrer dans une guerre urbain-rural stérile, d'autant que cela dépend des départements, on sent parfois le poids des métropoles et la pression des AMF départementales. **Notre objectif est simplement de renouer le dialogue et de coconstruire un protocole avec la Région pour répondre aux attentes, aux interrogations et aux mécontentements de nos élus ruraux.** ”

– Il a dit

Les propositions des AMRs du Grand Est à l'exécutif régional

- 1• Prévoir une implication plus forte des conseillers régionaux auprès des élus communaux
- 2• Associer régulièrement les Maires ruraux à l'évaluation du Pacte des ruralités voté dernièrement par la Région et communiquer dans le magazine de la Région Grand Est sur des réalisations concrètes des communes grâce au Pacte.
- 3• Faire davantage de liens avec le programme Villages d'avenir piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), notamment par l'inscription dans la démarche du Contrat de Plan État Région.
- 4• Construire une solution avec la Banque des territoires pour faire une avance, remboursée à réception, par la subvention. La subvention serait déduite de la facture, ce qui permet de ne pas faire d'avance et de ne pas contracter un prêt relais.
- 5• Proposer un dossier unique par financeur (exemple de l'aménagement d'un sentier pédagogique qui pointe à plusieurs dispositifs de la Région).
- 6• Envoyer un accusé de réception aux communes attestant de la bonne réception du dossier de subvention, et fournir les coordonnées de l'interlocuteur chargé du dossier ainsi qu'un rétroplanning.
- 7• Renforcer l'identification des Maisons de la Région par les élus communaux en s'appuyant sur le réseau des maires ruraux pour l'organisation de rencontres territoriales.
- 8• Faire des analyses par département et par territoire de l'étude sur le recours aux aides régionales pour identifier les actions prioritaires à mener.
- 9• Communiquer sur le soutien de la Région aux communes directement auprès des élus ruraux, avec copie aux EPCI et aux PETR.
- 10• Proposer une conférence des financeurs (qui ne s'appuie pas sur le PTRTE)
- 11• Prévoir des dispositifs d'information et d'accompagnement auprès des secrétaires de mairie qui sont bien plus souvent opératrices.
- 12• Remplacer la notion de « projet structurant » par « ambition locale », formulation moins stigmatisante.



Eric Krezel

président de Maires ruraux de Haute-Marne,
vice-président de l'AMRF et référent régional

“ En région Grand-Est, les Associations départementales de maires ruraux et le Conseil régional se sont retrouvés autour d'un même constat : si des outils existent pour aider les communes rurales à réaliser leurs projets, un certain nombre de communes rurales ne les utilisent pas. Nous avons d'abord pris l'initiative de relayer un questionnaire aux maires pour savoir qui ne sollicitait pas la Région et pourquoi. Il en ressort, sur la base de plus de 1000 réponses, que **plus de 50 % des 5 000 communes de la Région n'utilisent pas ces dispositifs, par manque d'information, et font face à un sentiment de complexité des dossiers.**

Après avoir été force de relais, nos AMRs se sont saisies de ces retours pour faire des propositions concrètes à la Région. Certains points ont dès à présent pu être travaillés dans le cadre du Pacte des ruralités revoté ré-

cemment (initié dans le précédent mandat) avec un engagement mutuel à mieux accompagner les communes rurales pour qu'elles puissent en bénéficier. À ce titre, **le travail de nos associations avec les élus et services de la Région est à souligner.**

J'en veux pour exemple notre demande qu'un dispositif très simple soit proposé pour les plus petites communes. La vice-présidente est venue présenter l'ensemble du Pacte des ruralités aux 10 AMR le 3 décembre, et un dispositif "coup de pouce" basé sur une simple fiche recto-verso a été mis en place pour les communes de moins de 500 habitants, avec une aide de 50 % pour des investissements jusqu'à 20 000 € (30 % pour des montants de 40 000 € pour les communes de 500 à 1 500 habitants). C'est la preuve de l'intérêt d'avoir un lien étroit avec la Région en cette période où les contraintes financières sont encore plus fortes. ”

– Il a dit



Victoires
de l'AMRF 2024

EN 2024, L'AMRF A OBTENU POUR VOUS...

À l'AMRF, on préférera toujours voir le verre de la ruralité à moitié plein. C'est la force d'un réseau qui se développe fortement au point de faire bouger les lignes pour votre sésame le plus précieux : votre commune et son environnement, la ruralité. Petit tour d'horizon des conquêtes de l'année ou prémices à de futures victoires.

VILLAGES D'AVENIR

— De nouvelles communes accompagnées en 2025

L'AMRF a obtenu que le programme inspiré par les Maires ruraux et porté par l'ANCT poursuive son déploiement en 2025 au service de vos projets. A minima, ce sont 1 500 communes rurales qui ont bénéficié d'un accompagnement et d'un appui en ingénierie avant que d'autres puissent développer leur projet. Alors que l'État ferme des postes, pour ce programme, il a créé 120 postes nouveaux en 2024.

STATUT DES ÉLUS

— Une loi promise pour 2025

L'AMRF a interpellé par courrier les gouvernements successifs et le Parlement pour faire prospérer ses 36 propositions concrètes pour favoriser l'engagement et le renouvellement des conseils. Une proposition sénatoriale a été adoptée en mars 2024. En attendant que l'Assemblée ait le courage de s'affranchir des freins mis par les services d'État plus conservateurs...

LICENCES IV

— Un lobbying payant auprès des parlementaires

Après un vote au Sénat avant l'été, l'AMRF a interpellé l'Assemblée pour que la mesure (article 26 bis de la loi sur la simplification) soit adoptée en l'ouvrant à toutes les communes rurales. C'est chose faite depuis le 21 novembre au Sénat avec l'adoption de la création d'une licence IV ruralité. Une fois voté à l'Assemblée, ce dispositif permettra de faciliter la réimplantation des cafés dans les communes de moins de 3 500 habitants.

ÉCOLE

— Mise en place d'Observatoires des Dynamiques Rurales dans chaque département

Parmi les mesures de « France Ruralités », a été reprise la demande de l'AMRF de créer une instance départementale réunissant le Dasen, le préfet et les associations d'élus, afin d'évoquer les prévisions d'effectifs d'élèves et leurs impacts en termes de mesures de carte scolaire. Cette instance existe, mais il y a encore une grande marge de progression pour qu'elle soit utilisée comme véritable espace de dialogue et de co-construction de la carte scolaire...

PERISCOLAIRE

— Pérennisation du Fonds de Soutien au Développement des Activités Périscolaires (FSDAP)

Ce fonds créé en 2013 soutient le financement des activités périscolaires des communes ayant opté pour un rythme scolaire de 4,5 jours. Sa suppression était envisagée par le projet de loi de finances pour 2024. Grâce à la mobilisation, le dispositif a finalement été prolongé pour l'année 2023-2024.

HANDICAP/CANTINE

— Victoire sur le financement des AESH par l'État

La loi du 27 mai 2024 visant la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur le temps méridien entre en vigueur à la rentrée scolaire 2024. L'État finance sur le temps de midi les AESH qu'il aura recruté. Une victoire pour l'AMRF, qui s'est mobilisée pour l'adoption de cette mesure !

CULTURE

— Près de 100 millions d'euros pour la ruralité annoncés

23 mesures pour la culture en milieu rural qui viennent combler le vide du Plan France Ruralités dans ce domaine pourtant essentiel. À l'issue de la consultation sous le nom du "printemps de la ruralité", l'ancienne ministre de la Culture a présenté un plan pour le soutien à la culture dans les territoires ruraux. Soulignons le changement de posture du ministère de la Culture à l'attention des territoires ruraux, avec des premières mesures applicables dès 2024 et financées. L'AMRF attend la mise en œuvre d'une circulaire pour que les outils soient accessibles pour les maires.

COMPÉTENCE EAU

— Vers la fin des transferts de compétence obligatoires

Victoire des maires ruraux de France : le 9 octobre, répondant à la question d'une Sénatrice, le Premier ministre a indiqué : « *Il n'y aura plus de transfert de compétence obligatoire en 2026 (...) pour les communes qui n'ont pas encore transféré la compétence* ». Vigilance désormais dans la mise en application après le vote au Sénat d'une proposition en ce sens.

FRR

— 2 200 communes sauvées des eaux

Environ 20 000 communes seront classées dans le zonage de France Ruralités Revitalisation. Suite à la pression des élus et de l'AMRF, 2 200 communes seraient repêchées pour s'ajouter au 17 700 classées FRR. Si l'ancien gouvernement a promis de reconduire toutes les communes sorties et d'ajouter de nouvelles, l'AMRF veille au grain pour que la promesse soit bien dans le PLF2025.

FINANCES

— Plus de DETR

Le PLF 2024 a augmenté la DETR en volume national pour répondre à la kyrielle de projet. L'AMRF continue à militer pour réduire son usage aux seules communes rurales et à leurs groupements.

MOBILITÉ

— Victoire : mobilité et projets communaux

Le Plan France Ruralités a été modifié à la demande de l'AMRF, pour rendre les communes éligibles au fonds de 30 M€ déployé par le Ministère.

SECRÉTAIRES DE MAIRIE

— Des avancées significatives

Le statut des secrétaires générales de mairie a évolué grâce à la proposition de loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie. La spécificité de ce poste nécessitait une reconnaissance. C'est en partie fait grâce à ce texte qui facilite l'accès et l'évolution de carrière des personnels, avec la revalorisation des rémunérations.

PETITE ENFANCE

— Les communes : autorités organisatrices

Le service public de la petite enfance (SPPE) a été créé par l'adoption de la loi « Plein emploi » en décembre 2023. Il se mettra en œuvre progressivement à compter de 2025. Les communes en seront "autorités organisatrices", avec néanmoins la faculté de déléguer ou transférer cette compétence.

En 2025, on lâche rien ! ●

La commune rurale, premier mètre de la démocratie, cœur de la vie citoyenne !





Avec TDF, vous choisissez une entreprise responsable :

Nous fabriquons nos pylônes en France et les installons partout sur le territoire.

Nous diversifions notre énergie par l'installation d'ombrières solaires et par l'achat d'énergie verte.

Pour en savoir plus sur nos engagements :



Contact : tdf_collectivites@tdf.fr

Site internet : <https://www.tdf.fr/collectivites/>